

25 février 2005 / 25 February 2005

N° 2005 - 842

CREDIT AGRICOLE SA.

Admission le 28 février 2005 sur Eurolist des obligations 2 % février 2005/2014 avec possibilité de remboursement par anticipation.

(Eurolist – Titres de créance – Secteur privé)

Suite à l'avis n°2005-800 (au lieu de 2004-800) du 24 février 2005
Following to the notice n°2005-800 (instead of 2004-800) dated 24 February 2005

Dans le cadre de la clause relative aux conditions d'amortissement anticipé de l'emprunt Crédit Agricole (code ISIN FR0010163535), les niveaux de clôture pour les indices Dow Jones EUROSTOXX 50 (« Eurostoxx 50 »), Standard & Poor's 500 (« S&P 500 »), Nikkei 225 et Hang Seng sont :

	NIVEAUX DE CLOTURE A LA DATE DE CONSTATATION INITIALE
Eurostoxx 50	3045.24
S&P500	1184.16
Nikkei 225	11597.71
Hang Seng	14090.52

La date de constatation initiale retenue est le 22 février 2005 pour l'ensemble des indices dans la mesure où le marché américain était fermé le 21 février. Dans ce cas, le prospectus prévoit, en effet, le report de la date de constatation pour les quatre indices (cf définition de la date de constatation page 13 au paragraphe 2.2.6.2. a) du prospectus).

NOTA

Libellé : "CASA2%02-05/14" - code ISIN FR0010163535 – mnémonique ACADP.

This English translation is for the convenience of English-speaking readers. However, only the French text has any legal value. Consequently, the translation may not be relied upon to sustain any legal claim, nor should it be used as the basis of any legal opinion. Euronext Paris SA expressly disclaims all liability for any inaccuracy herein.